

JUSTICE PENALE INTERNATIONALE





LES OBJECTIFS

CETTE FORMATION ABORDE LES NOTIONS ESSENTIELLES ET LES GRANDS PRINCIPES DU DROIT PÉNAL INTERNATIONAL ET DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE.

La formation permettra d'acquérir les clefs pour être en mesure d'identifier la commission de crimes internationaux ainsi que les potentiels auteurs de ces crimes.

La formation offrira également une présentation critique des juridictions pénales internationales existantes et de leur champ de compétence mais aussi des alternatives judiciaires et extrajudiciaires visant réprimer ou à réparer la commission de crimes internationaux.

À LA FIN DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS POURRONT RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Que sont les juridictions pénales internationales et en particulier la Cour pénale internationale?

Quels sont les principaux crimes internationaux?

Qui peut être jugé devant les juridictions pénales internationales?

Quel est le statut et le rôle des victimes devant les juridictions pénales internationales?

Que faire ou ne pas faire face une situation où des crimes internationaux pourraient avoir été commis ?

Quels sont les alternatives et compléments à la justice pénale internationale?

LA FORMATRICE

VALÉRIE GABARD EST UNE JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL INTERNATIONAL.

VALÉRIE GABARD possède une double spécialisation en droit pénal et en droit international public. Elle travaille comme juriste internationaliste auprès des juridictions pénales internationales.



Ces cinq dernières années, son activité professionnelle s'est focalisée sur les ultimes procédures judiciaires en cours devant la chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Depuis La Haye (Pays Bas), elle assiste les juges de la conduite de la procédure judiciaire en appel à la délinquance des jugements.

Valérie Gabard a également travaillé pendant trois ans et demi au Cambodge pour le bureau des Co-juges d'instruction des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens. Dans ce cadre, elle a participé à l'instruction de plusieurs dossiers dirigés contre les plus hauts dirigeants de l'ancien régime des Khmers rouges (1975-1979).

Les points de vue qui seront exprimés lors de cette formation sont ceux de la formatrice et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ou des Nations Unies en général

LES MODULES

UN MODULE PAR SEMAINE PENDANT 6 SEMAINES

SEMAINE 1 :
Introduction à la justice pénale internationale

SEMAINE 2 :
Les principaux crimes internationaux

SEMAINE 3 :
Exemples spécifiques de crimes internationaux

SEMAINE 4 :
Les auteurs et les victimes de crimes internationaux

SEMAINE 5 :
Que faire ou ne pas faire face une situation où des crimes internationaux pourraient avoir été commis?

SEMAINE 6 :
Les alternatives et compléments à la justice pénale internationale



DETAIL DES MODULES

SEMAINE 1 :

Introduction à la justice pénale internationale

Ce module sera consacré à une présentation des juridictions pénales internationales et de leur champ de compétence.

Il aura pour vocation de montrer que le droit pénal international est un droit Récent, sujet à critiques, avec de véritables limites, et que la nébuleuse de juridictions pénales internationales existantes ne constitue pas un système judiciaire achevé.

SEMAINE 2 :

Les principaux crimes internationaux

Lors de ce module, nous aborderons les principaux crimes reconnus par le droit pénal international.

Il s'agira de discuter de la définition et des spécificités du crime de génocide, du crime contre l'humanité et des crimes de guerre.

SEMAINE 3 :

Exemples spécifiques de crimes internationaux

Afin d'approfondir la présentation des crimes internationaux, cette troisième session aura pour objet de présenter certains crimes spécifiques.

Lors de cette session nous aborderons en particulier les crimes sexuels, les atteintes aux biens culturels et le crime de terrorisme.

SEMAINE 4 :

Les auteurs et les victimes de crimes internationaux

Au cours de ce module, nous aborderons la question des auteurs des crimes internationaux et en particulier qui peut être jugé par les juridictions pénales internationales. Pour ce faire, seront discutés les Principes relatifs à la responsabilité individuelle en droit pénal international.

Dans un second temps, nous discuterons du statut et du rôle des victimes devant les juridictions pénales internationales.

SEMAINE 5 :

Que faire ou ne pas faire face une situation ou des crimes internationaux pourraient avoir été commis?

De manière très concrète, ce module visera à explorer ce qu'il faut ou ne faut pas faire pour un professionnel extérieur à la justice pénale internationale face une situation ou des crimes internationaux pourraient avoir été commis. Seront abordés comment ne pas nuire à une possible procédure judiciaire internationale, et transmettre à la Cour pénale internationale des informations sur la commission de crimes internationaux. Nous aborderons également la question de la participation des victimes dans les procédures en cours devant la Cour pénale internationale.

SEMAINE 6 :

Les alternatives et compléments à la justice pénale internationale

La justice pénale internationale n'a pas vocation à juger de l'ensemble des crimes internationaux commis. Partant de ce postulat, cette ultime session abordera le rôle primordial des juridictions nationales dans la répression des crimes internationaux et les principes de complémentarité et de compétence universelle. Ce module nous amènera également à explorer les alternatives à la justice pénale internationale tel que les commissions vérité et réconciliation.

INFORMATIONS PRATIQUES

PREMIERE SESSION: 16 octobre au 26 novembre 2017

PUBLIC CIBLE: personnel civil ou militaire d'institutions nationales, internationales et intergouvernementales, d'ONG nationales et internationales, juristes, consultants, journaliste ou tout autre professionnel déployés et/ou travaillant sur des zones de conflits ou en situation de post-conflit

TEMPS DE TRAVAIL ESTIMÉ PAR SEMAINE: 4 à 6 heures

OPTIONS: 3 options



MODALITES	OPTION 1 SIMPLE	OPTION 2 EXPERT	OPTION 3 ACCOMPAGNÉ
ACCÈS AU CONTENU DE LA FORMATION : vidéos, documents, quiz, et une discussion	✓	✓	✓
REDACTION D'UN ARTICLE : les meilleurs articles seront publiés sur les		✓	✓
ACCOMPAGNEMENT : un échange individuel avec la formatrice dans les 6 semaines après la formation			✓

AVANT LA FORMATION :

Il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissances techniques pour vous inscrire à la formation, à partir du moment où vous vous reconnaissez dans le public cible de la formation (plus d'informations sur le public cible sur le site internet www.formationsDH.org).

Avant chaque formation, nous vous demanderons de compléter un quiz sur le thème de la formation. Ce quiz ne sera pas noté. Il permettra à la formatrice de mieux connaître votre niveau de connaissances.

CHAQUE SEMAINE, AU COURS DE LA FORMATION :

Vous aurez accès à un nouveau module. Chaque module comprend:

- Une vidéo de présentation du thème de la semaine (30 à 60 mn)
- Des documents à lire pour approfondir le thème
- Un quiz à faire en ligne ou un exercice pour tester vos connaissances sur ce thème

De plus, une réunion Skype d'une heure sera organisée à distance avec le formateur au cours de la formation avec les autres participants.

APRÈS LA FORMATION :

SI VOUS AVEZ CHOISI L'OPTION 'EXPERT', vous aurez à rédiger un article de trois pages maximum sur une thématique de la formation. Cet article sera à rendre au plus tard 15 jours après la fin de la formation. Les meilleurs articles seront publiés sur les réseaux sociaux.

SI VOUS AVEZ CHOISI L'OPTION 'ACCOMPAGNÉ', un entretien individuel par Skype avec le formateur vous sera proposé dans les 6 semaines suivant la fin de la formation.

SI VOUS REMPLISSEZ LES CONDITIONS - moyenne minimum de 10/20 aux quiz ou exercices - vous recevrez une attestation de réussite signée par le formateur.

INSCRIPTIONS

CLOTURE DES INSCRIPTIONS 2ÈME SESSION: 1er octobre 2017

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur notre site internet www.formationsDH.org

PRIX DE LA FORMATION: selon les options.

PRIX	OPTION 1 SIMPLE	OPTION 2 EXPERT	OPTION 3 ACCOMPAGNÉ
RÉSIDENT/E DANS UN PAYS NON MEMBRE DE L'OCDE	170 EUROS	250 EUROS	300 EUROS
RÉSIDENT/E DANS UN PAYS MEMBRE DE L'OCDE	400 EUROS	500 EUROS	600 EUROS

* **PAYS MEMBRES DE L'OCDE:** Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

SITE INTERNET: www.formationsDH.org

EMAIL: [contact\[a\]formationsdh.org](mailto:contact[a]formationsdh.org)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



synergies
coopération